PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES

À une session ordinaire du Conseil municipal, tenue mardi le 8 décembre 2015 à 19 h 30 heures, au Centre communautaire, sis au 1425, route 340 à Saint-Télesphore et à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire : Yvon Bériault

Madame la conseillère : Kim Jones

Messieurs les conseillers : Raymond Leclair, François D'André, Robert Théorêt,

Paul Gauthier, Jean Marie Lavoie

Formant quorum sous la présidence du maire.

Madame Lise Longtin, secrétaire-trésorière et directrice générale, est aussi présente.

#### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire vérifie et constate qu'il y a quorum, ouvre l'assemblée du 8 décembre 2015 à 19 h 36 heures.

#### 2015-12-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Paul Gauthier Appuyé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'ajouter le sujet suivant à la section divers;

Chemin du Grand Saint-Patrice Chemin de la Rivière-Beaudette

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié

ADOPTÉE

### 2015-12-02 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU</u> 10 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par monsieur le conseiller François d'André Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 10 novembre 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

### 2015-12-03 <u>ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE</u> <u>DU 17 NOVEMBRE 2015</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair Appuyé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

D'adopter le procès-verbal de la session extraordinaire du 17 novembre 2015 tel que présenté.

**ADOPTÉE** 

# AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 312-16 POUR FIXER LES TAUX DES TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION

Monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie donne avis de motion qu'à une session ultérieure du Conseil municipal, il y présentera le règlement numéro 312-16 pour fixer les taux de taxation pour l'exercice financier 2016 et les conditions de perception. Une copie du projet de règlement sera remise aux membres du Conseil.

NOTE; Dépôt du rapport mensuel des permis accordés pour le mois de novembre 2015.

### ADOPTION DES COMPTES ET DES SALAIRES

Reporter à la séance extraordinaire du 15 décembre 2015.

### SUIVI DU PROJET D'UNE GÉNÉRATRICE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le conseil va prendre connaissance du dossier avant de prendre une décision.

#### RAPPORT SUR LE DOSSIER DU MARQUAGE DES LIGNES DE CHEMINS

Prévoir rencontre avec l'entrepreneur pour voir à l'avancement du travail.

De faire l'achat du lot 4412689 au montant de 7 000 \$

De mandater Me Pierre Bougie, notaire à Les Coteaux afin qu'il procède aux vérifications et procédures habituelles afin de produire les documents nécessaires à l'achat de ce terrain par la municipalité.

**ADOPTÉE** 

### 2015-12-04 <u>AUTORISATION POUR FAIRE ARPENTER LE TERRAIN DALHOUSIE</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'autoriser monsieur le maire Yvon Bériault et madame Lise Longtin, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim de la municipalité de Saint-Télesphore de faire arpenter le terrain du lot 4412689 d'une superficie de 806.8 mètres carrés dès que l'acte de vente est signé par les deux parties.

ADOPTÉE

# 2015-12-05 <u>FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES DU 23</u> <u>DÉCEMBRE 2015 À MIDI JUSQU'AU 3 JANVIER 2016</u>

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones Appuyé par monsieur le conseiller François D'André et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

D'Approuver la fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes du 23 décembre 2015 à midi jusqu'au 3 janvier 2016.

**ADOPTÉE** 

### 2015-12-06 <u>CONTRAT CONTRÔLE ET GARDE DES CHIENS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2016 AU 31</u> DÉCEMBRE 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire s'étant abstenu de voter

De renouveler le contrat avec madame Guylaine Nadeau.

ADOPTÉE

### 2015-12-07 FÊTE EN JANVIER 2016 DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt Appuyé par madame la conseillère Kim Jones et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

Il est décidé de faire l'achat de croustilles, bières et vins.

**ADOPTÉE** 

### 2015-12-08 SESSIONS DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec, prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

### EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair et résolu à l'unanimité du conseil municipal, le maire s'étant abstenu de voter

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaire du conseil municipal pour 2016, qui se tiendront le deuxième mardi du mois et qui débuteront à 19 h 30 heures.

12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 10 mai, 14 juin, 12 juillet, 13 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre.

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

*ADOPTÉE* 

### 205-12-09 <u>RENOUVELEMENT DE CONTRAT DE LA COUPE DE GAZON SUR LE TERRITOIRE</u> <u>DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2016</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller François D'André Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt et résolu à l'unanimité du conseil.

DE renouveler le contrat de monsieur André Campeau pour la coupe de gazon sur le territoire de la municipalité pour l'année 2016.

.

# 2015-12-10 <u>RÉSOLUTION POUR COURS D'EAU</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théorêt Appuyé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie et résolu à l'unanimité du conseil.

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Théotrêt Appuyé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie et résolu à l'unanimité du conseil.

CONSIDÉRANT que des revenus de taxation pour les cours d'eau au montant total de 202 584.38\$ ont été facturés entre 2010 et 2014 en compensation des dépenses réelles.

CONSIDÉRANT que les dépenses réelles d'entretien des cours d'eau reçu par la MRC entre 2010 et 2014 sont de 209 224.96\$.

CONSIDÉRANT un écart de 6 640.58\$ à être facturé aux citoyens

CONSIDÉRANT qu'il est difficile de répartir cet écart entre les différents bassins

CONSIDÉRANT que la municipalité possède des terrains qui sont situés à l'intérieur des bassins qui sont sur le terrain et est d'accord pour payer sa juste part des factures d'entretien. IL EST RÉSOLU que la municipalité va assumer l'écart de 6 640.58\$ à même le budget de l'année courante et ne chargera pas cette portion aux citoyens. Les factures de dépenses d'entretien réelles de 2015 qui seront reçues de la MRC à la fin 2015 ou début 2016 seront

facturées sur le compte de taxes 2016 des citoyens en fonction de leur juste part selon le règlement de taxation en vigueur.

Dépôt Budget 2016 sommaire

# 2015-12-11 <u>FACTURATION DE LA FIRME COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS POIRIER</u> ET ASSOCIÉS INC.

Il est proposé par madame la conseillère Kim Jones Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier et résolu à l'unanimité du conseil.

De payer les factures 42637 et 42638 de la firme Poirier & Associés Inc.

# <u>LETTRE DE MONSIEUR CHARLES-ANTOINE BOURGON AU SUJET "CHIEN PITT BULL". RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENT</u>

Dossier à l'étude par monsieur Richard Lévesque, inspecteur en bâtiment et en environnement.

# <u>DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE-LETTRE DE ME JEAN-FRANÇOIS VERNIER</u>

DONT L'OBJET EST LE LOT 3 767 692 : 1790, ROUTE 340. RAPPORT D'ANALYSE DE L'INSPECTEUR EN

ENVIRONNEMENT ET EN BÂTIMENT

Rapport déposé.

### 2015-12-12 PIANO DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - ANNONCE DANS LE PETIT JOURNAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie Appuyé par monsieur le conseiller François D'André et résolu à l'unanimité du conseil

D'aviser la population par la voie de notre petit journal que nous voulons nous départir du piano du Centre communautaire.

# 2015-12-13 <u>RENCONTRE AVEC MONSIEUR YVAN FORTIN, CONSULTANT MUNICIPAL</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie Appuyé par monsieur le conseiller Raymond Leclair et résolu à l'unanimité du conseil

D'accepter l'offre de service de monsieur Yvan Fortin pour l'analyse du fonctionnement de la municipalité.

# MULTI SPORT - OFFRE DE SERVICE D'ACTIVITÉS

Dossier à suivre.

# 2015-12-14 ÉCRAN DE LA CASERNE DES POMPIERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair Appuyé par monsieur le conseiller François D'André et résolu à l'unanimité du conseil

D'amender la résolution pour accepter la nouvelle facture présentée par le directeur des incendies de Saint-Télesphore.

# 2015-12-15 <u>COMMUNAUTAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie Appuyé par monsieur le conseiller Robert Théorêt et résolu à l'unanimité du conseil

D'engager une personne ressource pour le nettoyage lors de la location du Centre communautaire durant la période des fêtes.

# ASPHALTE RECYCLÉ SUR LE CHEMIN DU GRAND SAINT -PATRICE

Il y aura un voyage d'asphalte recyclé sur le chemin.

# CHEMIN DE LA RIVIÈRE-BEAUDETTE IDENTIFICTION LORS D'APPEL D'AIDE

Identifier le chemin par une appellation spéciale pour éviter les problèmes d'appels d'aide au 911.

### <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Aucune question

# 2015-12-16 <u>COUP DE CHAPEAU</u>

Il est proposé par monsieur le maire Yvon Bériault Appuyé par monsieur le conseiller Jean Marie Lavoie et résolu à l'unanimité du conseil.

Que le coup de chapeau pour ce mois soit décerné à Mélanie Primeau pour le conte de Noël à la bibliothèque municipale.

**ADOPTÉE** 

# **CORRESPONDANCE**

La correspondance mensuelle est présentée aux membres du conseil.

# <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Questions concernant l'avenir de l'Église.

### 2015-12-17 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Raymond Leclair Appuyé par monsieur le conseiller Paul Gauthier et résolu à l'unanimité du conseil, le maire s'étant abstenu de voter

Que, puisque tous les points à l'ordre du jour ont été discutés, la séance soit levée à 8 h 40.

ADOPTÉE

Le procès verbal de la présente assemblée est de 12ième jour du mois de janvier 2016.	accepté	et signé par monsieur le maire,
Monsieur Yvon Bériault Maire		

Lise Longtin

Directrice générale et secrétaire trésorière par intérim